

# **DURABILITÉ ET RETRAITE – UN DÉFI AU CŒUR DE L’ACTUALITÉ**

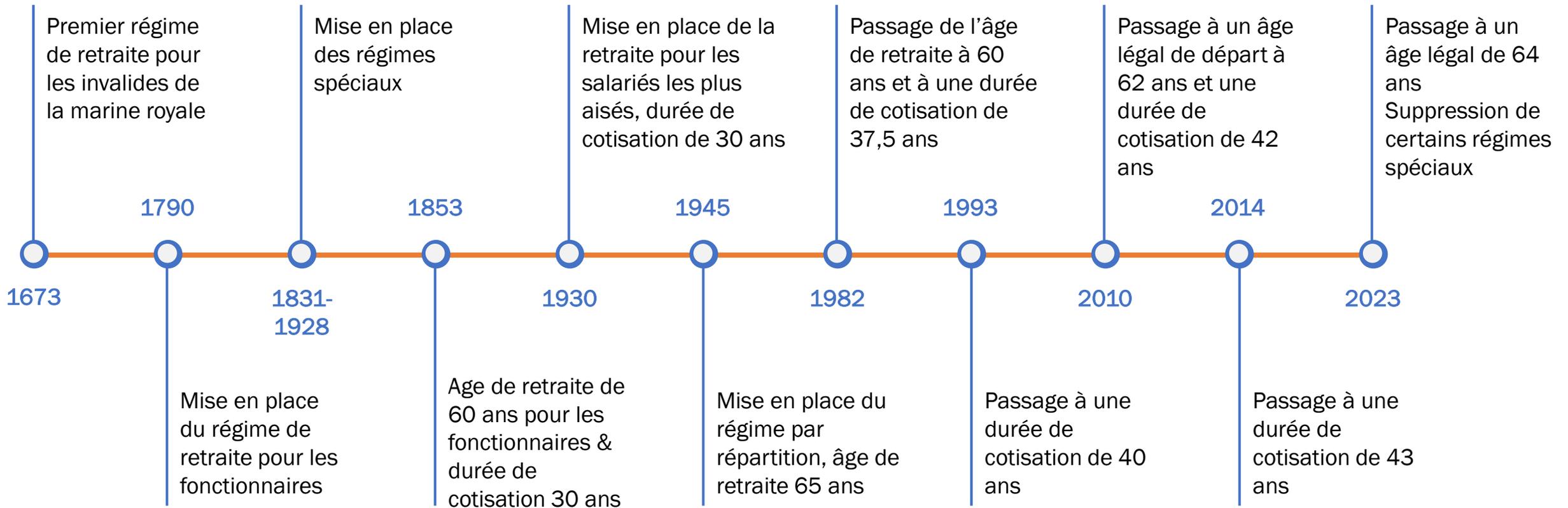
Adeline STEPHAN  
Aurélie TREILHOU  
Jean-Christophe DUCROS

## Sommaire

1. Introduction
2. Point d'actualité sur la réforme
3. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan
4. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance
5. Conclusion

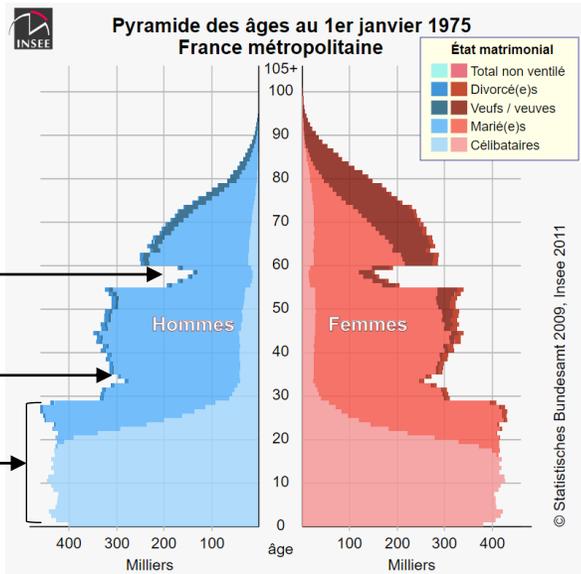
## 1. Introduction

### LA RETRAITE EN FRANCE : UN PEU D'HISTOIRE



# 1. Introduction

## LA RETRAITE EN FRANCE : STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE



Groupes d'âges (1975)

âge	millions	%	% femmes
85+	0,5	0,9	74,3
65-84	6,55	12,5	60,1
<65	45,55	86,6	49,4
Total	52,6	100	51

POPULATION EN DÉBUT D'ANNÉE

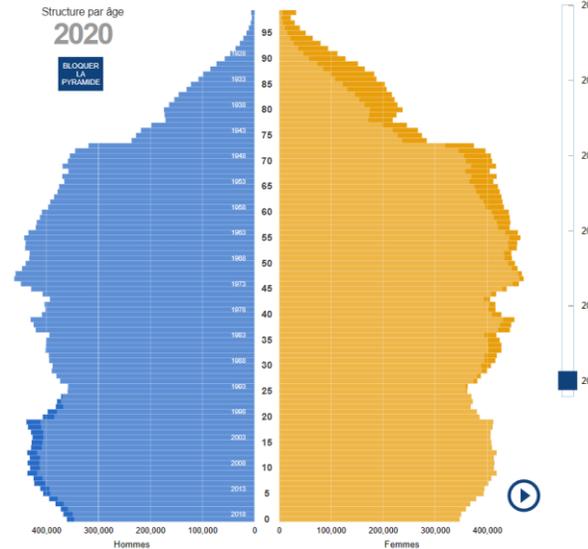


Tableau de données agrégées par tranches d'âges

Tranches d'âge	Millions	Pourcentage
85+	2,27	3%
65-84	11,49	17%
0-64	53,70	80%
Total	67,45	100%

PROJECTION DE POPULATION

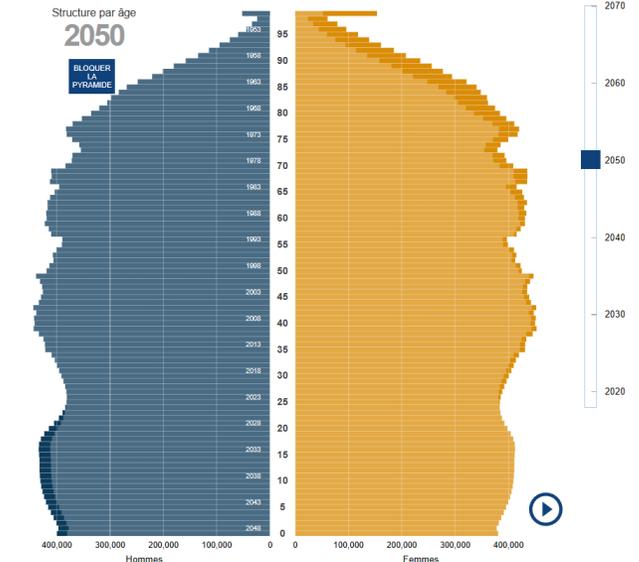


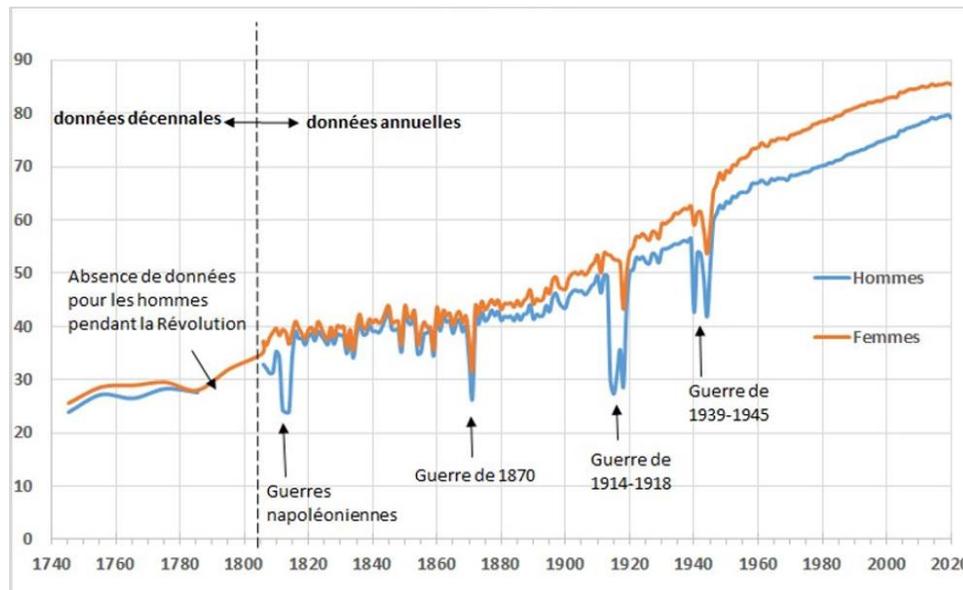
Tableau de données agrégées par tranches d'âges

Tranches d'âge	Millions	Pourcentage
85+	4,84	7%
65-84	15,26	21%
0-64	53,93	73%
Total	74,02	100%

## 1. Introduction

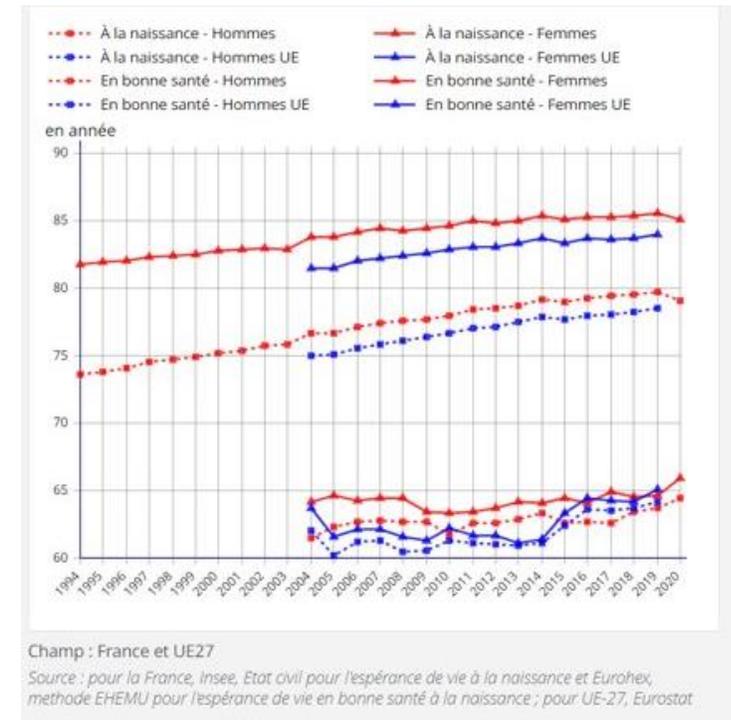
# LA RETRAITE EN FRANCE : L'ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE

Evolution de l'espérance de vie à la naissance en France de 1740 à 2020



Source : INED

Espérance de vie à la naissance et espérance de vie en bonne santé\* à la naissance, en France et dans l'UE



Bien que l'espérance de vie soit en perpétuelle augmentation, l'espérance de vie en bonne santé, elle, a tendance à stagner depuis 2004.

\* espérance de vie en bonne santé au sens de l'INSEE (AVBS), c'est-à-dire « sans limitation irréversible d'activité dans la vie quotidienne ni incapacité ».

## Sommaire

1. Introduction
2. Point d'actualité sur la réforme
3. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan
4. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance
5. Conclusion

## 2. Point d'actualité sur la réforme

### LA RETRAITE EN FRANCE : LES DÉCISIONS DE LA NOUVELLE RÉFORME

#### Allongement de la durée de cotisation

La durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein sera portée à **43 ans en 2027**, dès la génération née en 1965.

L'âge légal de départ à la retraite est reculé à **64 ans** (fixé à 62 ans actuellement). Le recul sera graduel : 63 ans en 2027 ; 64 ans en 2030.

Pour les personnes qui n'auraient pas pu cotiser 43 ans, **l'âge de la retraite à taux plein (sans décote) reste fixé à 67 ans.**

---

#### Impact sur les carrières longues

Introduction d'un **plancher de 43 annuités** de cotisations.

Les personnes ayant commencé à travailler **avant 16 ans pourront partir à 58 ans** ; entre **16 et 18 ans à partir de 60 ans** ; entre **18 et 20 ans à partir de 62 ans**; **entre 20 et 21 ans à partir à 63 ans.**

En raison des critères cumulatifs à remplir, certaines carrières longues devraient toutefois cotiser plus de 43 ans. *Des décrets doivent intervenir.*

---

#### Fonctionnaires

**Le report de l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation concernent également les fonctionnaires.**

**Cas des catégories « actives » et « super actives »** (20% des agents) :

- Possibilité d'ouvrir leurs droits à 59 ans (au lieu de 57) pour les catégories actives
- Possibilité d'ouvrir leurs droits à 54 (au lieu de 52) pour les catégories super actives.

**Possibilité de demander à travailler jusqu'à 70 ans systématisée** (aujourd'hui, cette faculté est ouverte aux seuls fonctionnaires ayant des enfants ou dont la carrière est incomplète).

**Dispositif de retraite progressive étendu aux agents publics.**

Création du **fonds de prévention** auprès de l'Assurance Maladie pour prévenir l'usure professionnelle dans les secteurs hospitalier et médico-social.

## 2. Point d'actualité sur la réforme

### LA RETRAITE EN FRANCE : LES DÉCISIONS DE LA NOUVELLE RÉFORME

#### Revalorisation de la pension minimale

Revalorisation de la **pension minimale à taux plein à 1 200 euros par mois** en indexant le minimum contributif (MICO) sur le SMIC.

---

#### Pénibilité

**Evolution du compte professionnel de prévention** : accumulation des droits dé plafonnée, meilleure prise en compte des poly-expositions ou certains facteurs de risques comme le travail de nuit, création d'un congé de reconversion professionnelle...

**Création d'un « fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle »** afin notamment de financer des actions de reconversion et de prévention de la désinsertion professionnelle.

---

#### Régimes spéciaux

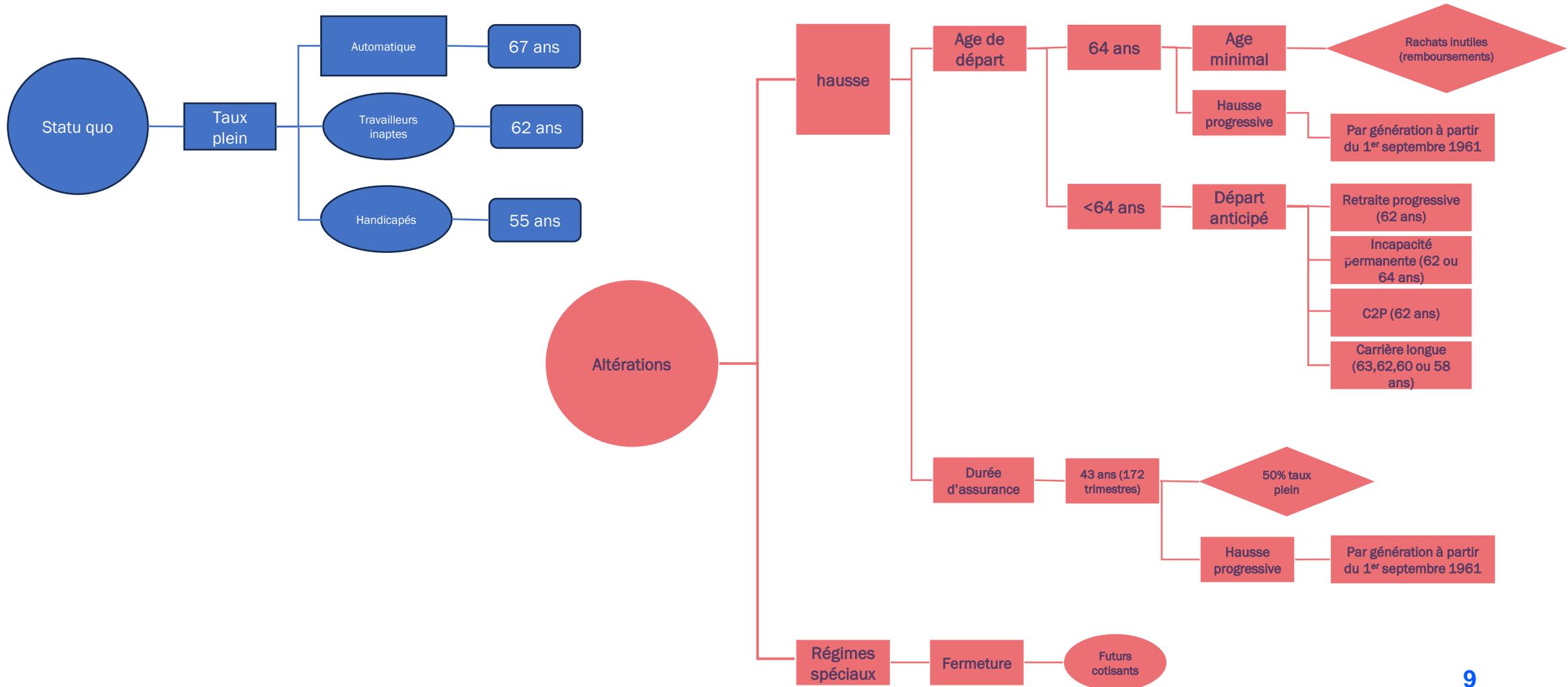
**Suppression des principaux régimes spéciaux de retraite** pour les futurs embauchés, à partir du 1er septembre 2023. Sont concernés les régimes des industries électriques et gazières (IEG), de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), des clercs et employés de notaire, de la Banque de France et des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Les nouveaux embauchés seront affiliés au régime général au titre de la retraite. Les salariés actuels resteront affiliés à leur régime spécial selon la clause dite "du grand-père".

Les autres régimes particuliers de retraite (comme les marins, l'Opéra de Paris, la Comédie Française), les régimes autonomes des professions libérales et les régimes agricoles ne sont pas réformés.

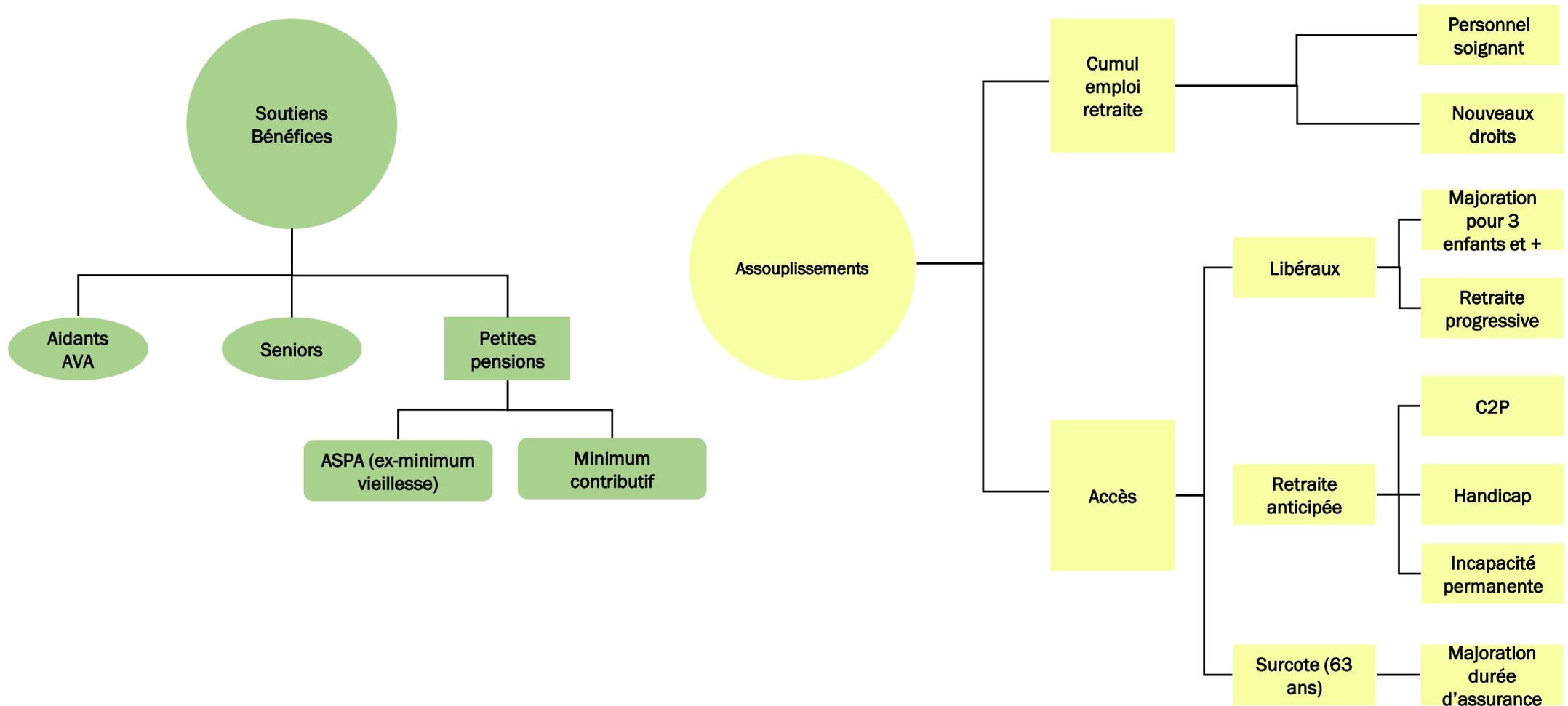
## 2. Point d'actualité sur la réforme

### LA RETRAITE EN FRANCE : LES IMPACTS (STATU QUO ET ALTÉRATIONS)



## 2. Point d'actualité sur la réforme

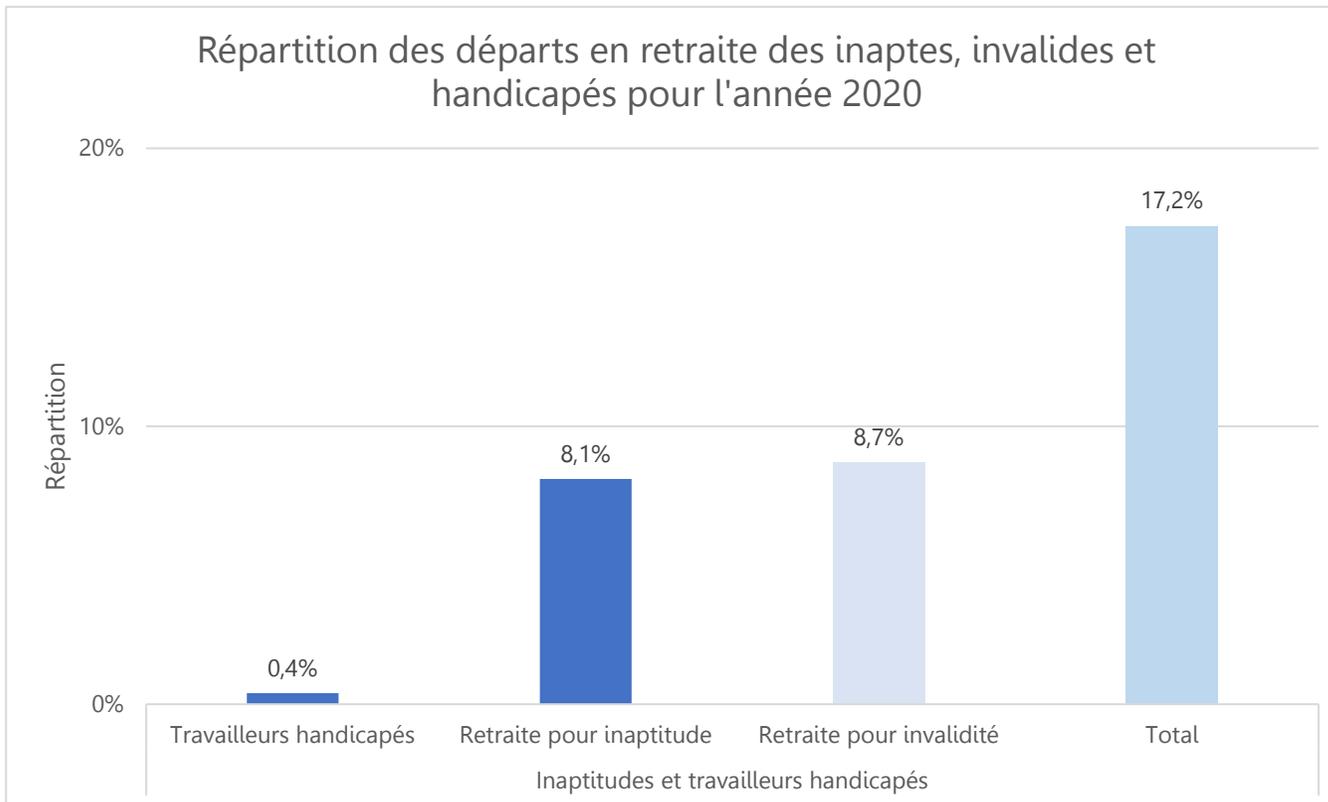
### LA RETRAITE EN FRANCE : LES IMPACTS (ASSOUPPLISSEMENTS ET SOUTIENS)



## 2. Point d'actualité sur la réforme

### LA RETRAITE EN FRANCE : LES IMPACTS (INVALIDITÉ)

La réforme des retraites permet un départ à la retraite pour les assurés en situation d'invalidité ou d'inaptitude à **taux plein à 62 ans** (contre un âge de départ minimum de 64 ans pour le reste de la population).



Le maintien de l'âge de départ en retraite à taux plein a pour effet de **limiter les effets de la réforme sur l'invalidité.**



Pour autant, la possibilité du départ en retraite à 62 ans à taux plein n'implique pas que tous les assurés invalides partiront à cet âge.



Lorsque ces assurés invalides sont encore en capacité de travailler, ils peuvent choisir de ne pas liquider leur retraite avant les 67 ans (par exemple les invalides de catégorie 1).

## 2. Point d'actualité sur la réforme

### LA RETRAITE EN FRANCE : LES IMPACTS (INCAPACITÉ)

L'augmentation de l'âge de départ à la retraite va avoir des conséquences sur la situation d'incapacité. On s'attend en effet à une **augmentation du nombre d'arrêts de travail**, ainsi qu'à une **hausse de la durée en arrêt**.

	Global	Femmes	Hommes
Probabilité d'avoir au moins un arrêt maladie	+1,7 p%	+ 2,0 p%	+ 1,4 p%
Nombre de jours annuel d'arrêt maladie	+ 1,031	+ 0,737	+ 1,277
Nombre annuel d'arrêt maladie	+ 0,021	+ 0,025	+ 0,019



Bien qu'il soit complexe d'obtenir une estimation précise *a priori* des conséquences de la réforme sur l'incapacité, on peut s'attendre à des **résultats proches de ceux associés à la réforme des retraites de 2010**.



Le tableau de gauche résume les effets de la réforme de 2010, avec notamment la hausse de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans.

Source : CNAM CEET 2023, données sur les générations 1946-1954, de leurs 56 ans à l'âge d'ouverture de leurs droits

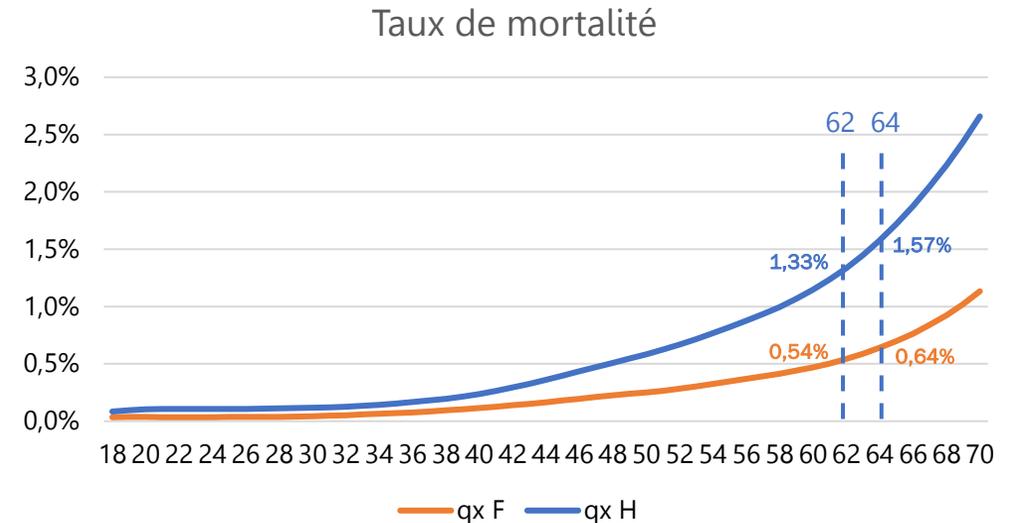
## 2. Point d'actualité sur la réforme

### LA RETRAITE EN FRANCE : LES IMPACTS (DÉCÈS)

Le décalage de l'âge de départ en retraite aura un impact à la **hausse sur la fréquence du nombre de décès**.

La hausse de la moyenne d'âge d'un an pour un groupe se traduit par une **augmentation d'environ 10%** de la fréquence de décès.

Cela concernera directement **les capitaux décès et les rentes de conjoint**. Les rentes éducation seront impactées dans de moindre mesure, car il y a peu de personnes qui ont entre 62 et 64 ans qui ont encore des enfants à charge.

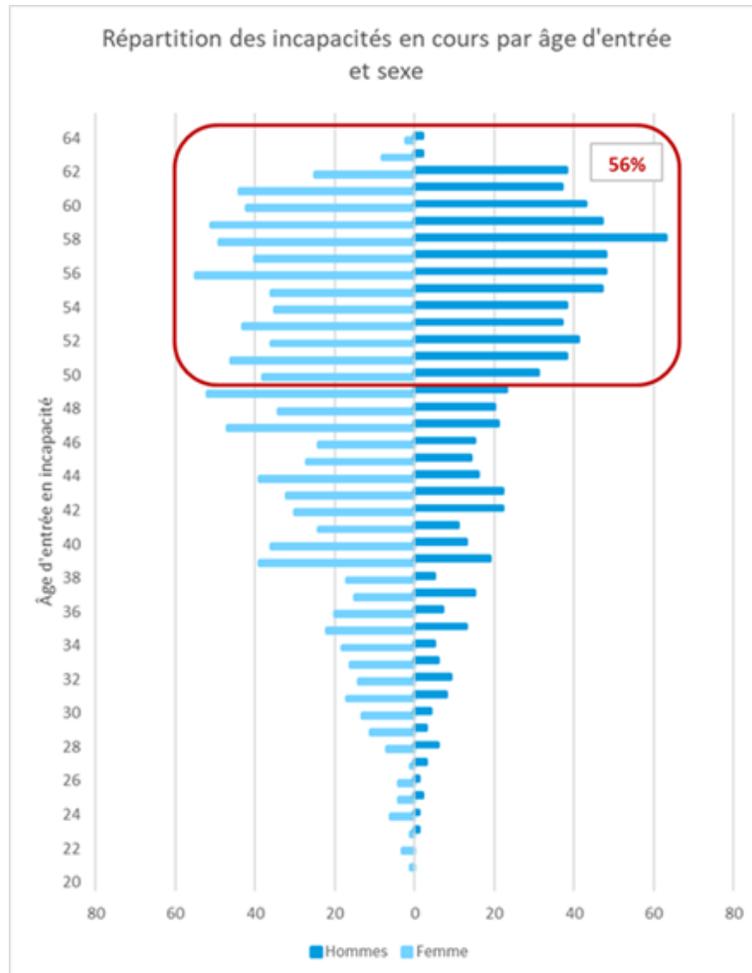


## Sommaire

1. Introduction
2. Point d'actualité sur la réforme
3. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan
4. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance
5. Conclusion

## 2. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan

### IMPACT PROVISIONS : SINISTRES ARRÊT DE TRAVAIL EN COURS AU 31/12/2020 - INCAPACITÉ



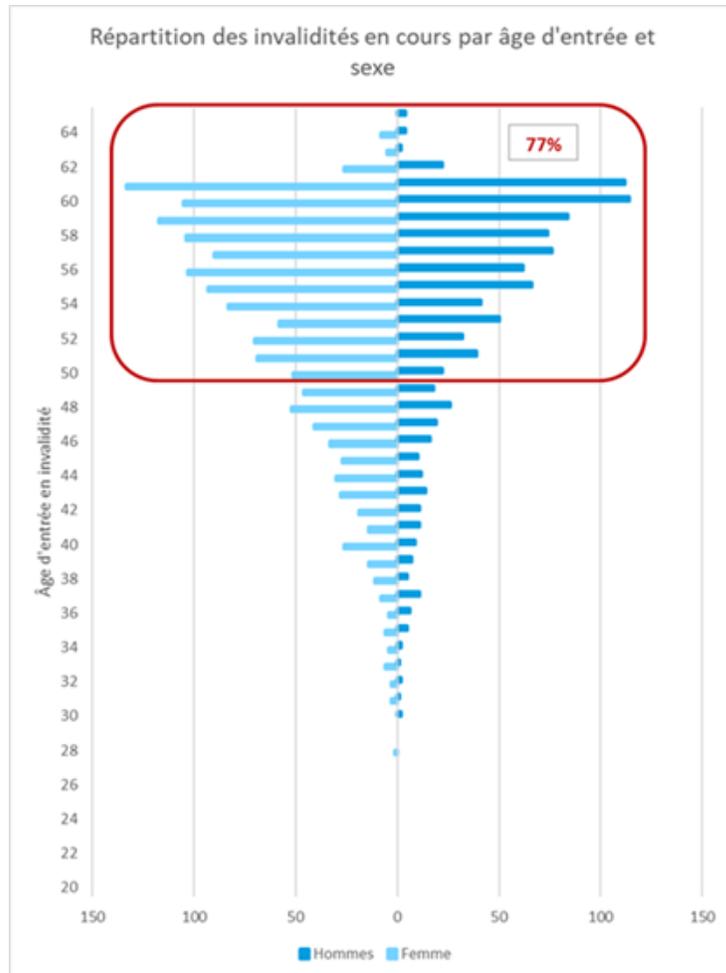
	Nombre d'incapacité en cours	Proportion d'incapacité en cours par sexe	Âge moyen d'entrée en incapacité
Hommes	845	43%	51,04
Femmes	1 124	57%	48,10
<b>Total</b>	<b>1 969</b>		<b>49,36</b>

77 assurés, soit 3,91% ont plus de 62 ans à la date d'évaluation. Compte tenu de l'hypothèse prise d'ouverture des droits à la retraite à l'âge minimal légal de départ en retraite pour l'ensemble du portefeuille, aucune provision mathématique ne sera constituée pour ces assurés.

341 assurés ont plus de 59 ans au 31/12/2020, la provision mathématique relative au risque incapacité en cours de ces assurés pourra être impactée par un allongement de la période de couverture.

## 2. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan

### IMPACT PROVISIONS : SINISTRES ARRÊT DE TRAVAIL EN COURS AU 31/12/2020 - INVALIDITÉ



	Nombre d'invalidité en cours	Proportion d'invalidité en cours par sexe	Âge moyen d'entrée en invalidité
Hommes	992	40%	54,54
Femmes	1 491	60%	53,37
<b>Total</b>	<b>2 483</b>		<b>53,84</b>

L'ensemble des provisions mathématiques relatives au risque invalidité seront impactées par un décalage d'âge de départ en retraite.

Nous garderons également l'hypothèse que la rente invalidité sera versée jusqu'à l'âge minimal légal de départ en retraite. Les 71 assurés (2,86%) invalides de plus de 62 ans présents dans le portefeuille au 31/12/2020, auront alors une provision nulle dans le scénario actuel.

## 2. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan

### IMPACT PROVISIONS : EN RÉSUMÉ

	Âge minimal de départ en retraite						
	62 ans	64 ans	Delta 62 ans	64 ans IT/ 62 ans IP	Delta 62 ans	Gen. IT/ 62 ans IP	Delta 62 ans
PM IT	26 256 485	28 810 028	9,73%	28 810 028	9,73%	26 279 163	0,09%
PM Inval att.	185 307 070	219 786 406	18,61%	185 971 045	0,36%	185 392 214	0,05%
PM Exo Incap	497 154	599 305	20,55%	599 305	20,55%	498 013	0,17%
PM Exo Inval att	14 143 562	16 904 099	19,52%	14 143 562	0,00%	14 143 562	0,00%
<b>TOTAL INCAP</b>	<b>226 204 270</b>	<b>266 099 837</b>	<b>17,64%</b>	<b>229 523 939</b>	<b>1,47%</b>	<b>226 312 952</b>	<b>0,05%</b>
PM IP	560 129 184	686 529 734	22,57%	560 129 184	0,00%	560 129 184	0,00%
PM Exo Inval	14 207 800	19 482 098	37,12%	14 207 800	0,00%	14 207 800	0,00%
<b>TOTAL INVAL</b>	<b>574 336 983</b>	<b>706 011 831</b>	<b>22,93%</b>	<b>574 336 983</b>	<b>0,00%</b>	<b>574 336 983</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL AT</b>	<b>800 541 254</b>	<b>972 111 669</b>	<b>21,43%</b>	<b>803 860 923</b>	<b>0,41%</b>	<b>800 649 936</b>	<b>0,01%</b>

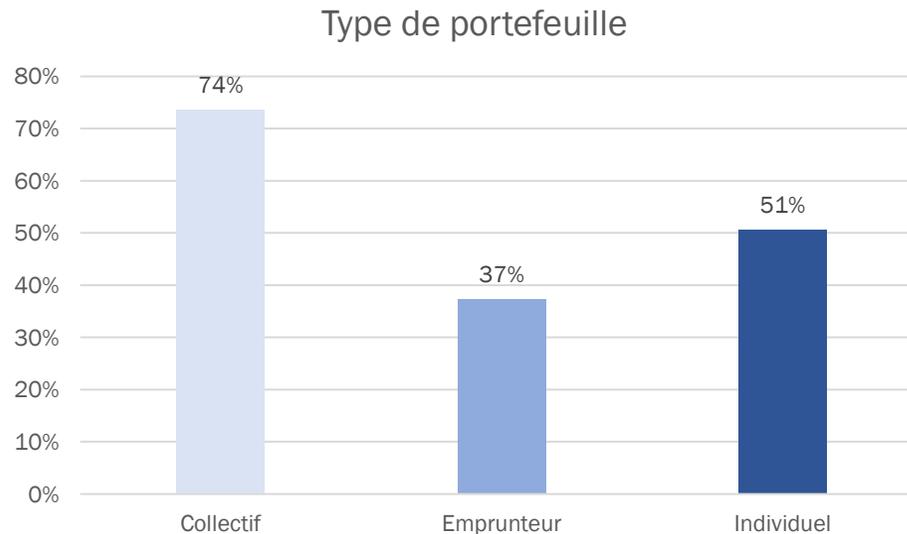
Les assurés en arrêt de travail seront dans l'obligation d'ouvrir leurs droits à la retraite à l'âge minimal légal prévu pour la loi

## Sommaire

1. Introduction
2. Point d'actualité sur la réforme
3. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan
4. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance
5. Conclusion

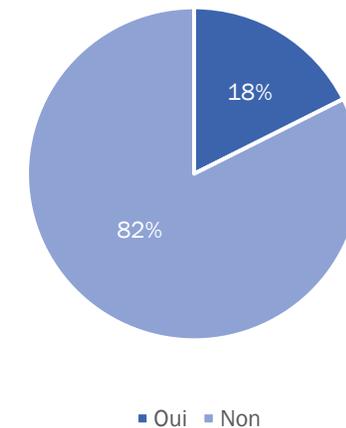
### 3. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance

#### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : TYPE DE PORTEFEUILLE



Répondants : 91

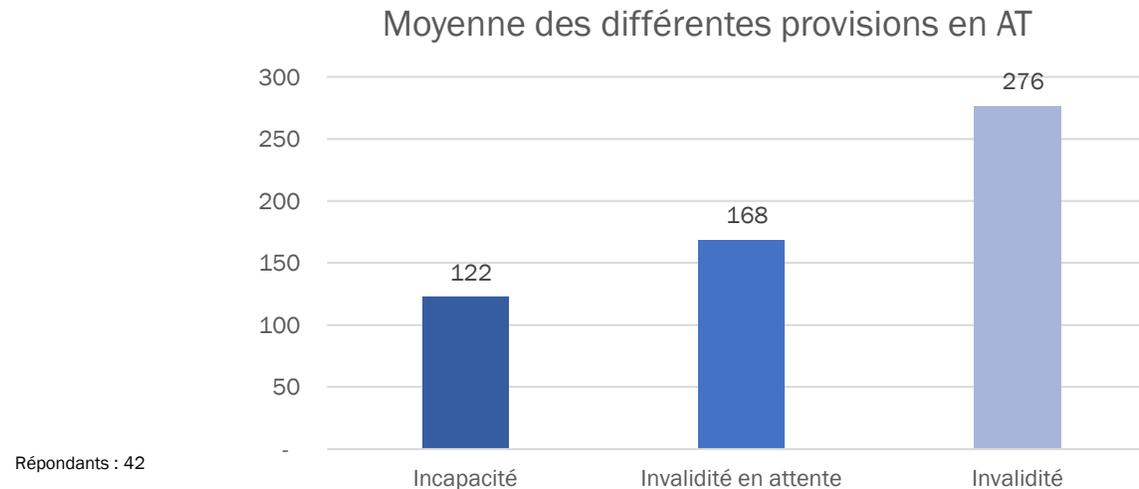
Portefeuilles atypiques



Les portefeuilles décrits comme atypiques correspondent principalement à des portefeuilles composés d'un seul type de population (ouvrier, cadre...)

### 3. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance

#### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : PROVISIONS ARRÊT DE TRAVAIL

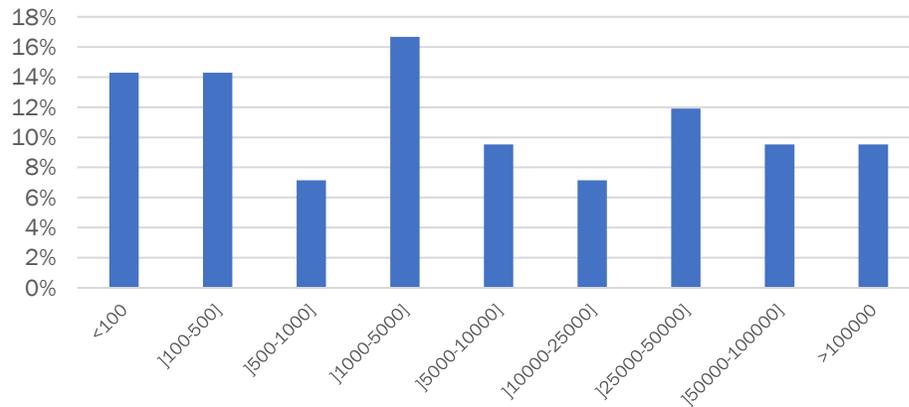


- **Incapacité** : Environ 90% des répondants ont des PM inférieures à 310M€, même si ces montants peuvent s'élever jusqu'à 1850M€ environ.
- **Invalidité en attente** : 90% des répondants encore ont des PM inférieures à 540M€, même si ces montants peuvent s'élever jusqu'à 3200M€ environ.
- **Invalidité** : De la même manière, 90% des répondants ont des PM inférieures à 880M€, même si ces montants peuvent s'élever jusqu'à 5300M€ environ.

### 3. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance

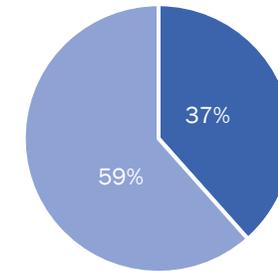
#### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : POPULATIONS

Répartition du nombre d'assuré en portefeuille parmi les répondants



Répondants : 43

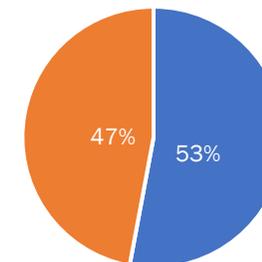
Répartition des répondants en fonction du type de population majoritaire en portefeuille



Répondants : 27

■ Majorité cadre ■ Majorité non cadre

Répartition moyenne par sexe dans le portefeuille des répondants



Répondants : 30

■ Homme ■ Femme

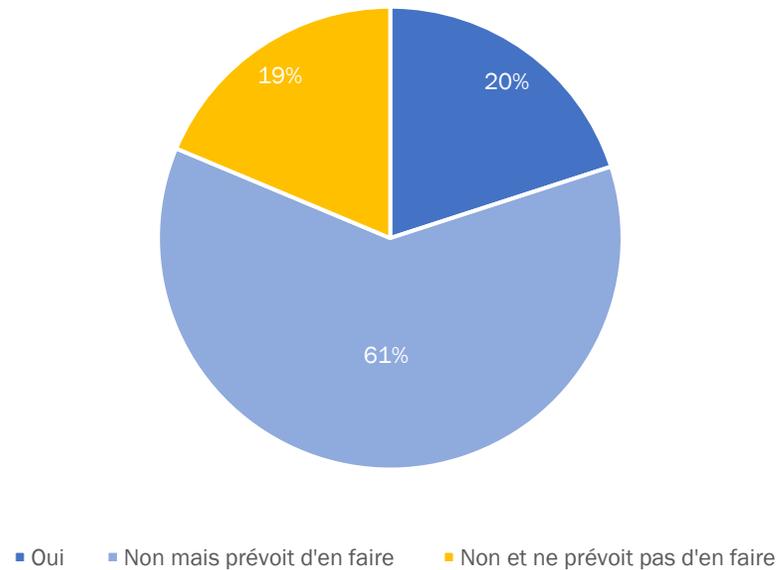
Age moyen des portefeuilles de répondants : **46 ans**

Répondants : 43

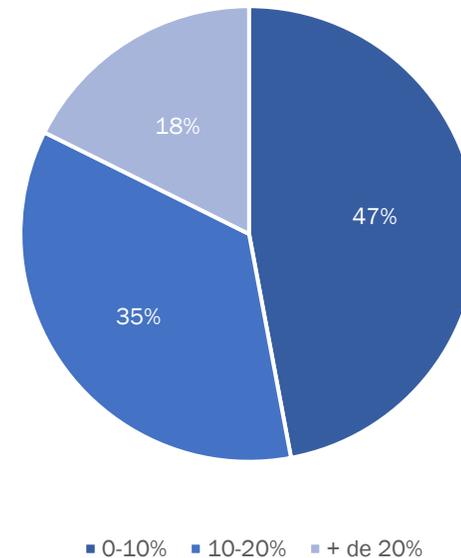
### 3. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance

#### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : ÉTUDE D'IMPACT SUR LES PROVISIONS AT

Proportion de répondant qui ont réalisé une étude d'impact de la réforme sur leurs provisions AT



Impact relatif de la réforme sur le niveau de provisions AT des répondants

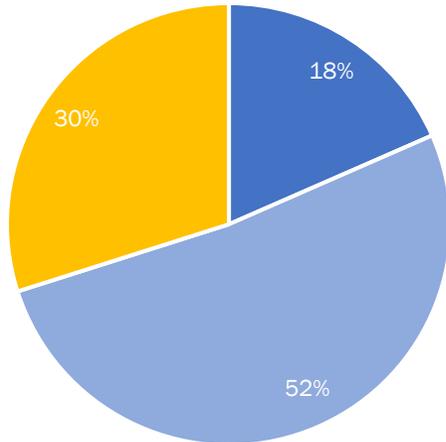


Répondants : 40

### 3. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance

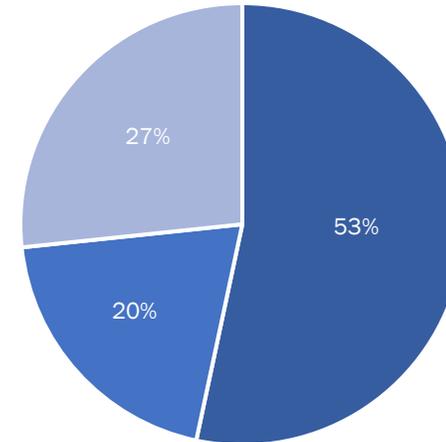
#### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : ÉTUDE D'IMPACT SUR LES TARIFS EN AT

Proportion de répondants qui ont réalisé une étude d'impact de la réforme sur leur tarification



■ Oui ■ Non mais prévoit d'en faire ■ Non et ne prévoit pas d'en faire

Impact relatif de la réforme sur les tarifs des répondants



■ 0-10% ■ 10-20% ■ + de 20%

Répondants : 40

## Sommaire

1. Introduction
2. Point d'actualité sur la réforme
3. Présentation synthétique des résultats du mémoire d'Adeline Stephan
4. Présentation des résultats de l'enquête marché menée par le GT Prévoyance
5. Conclusion

## 4. Conclusion

### EN RÉSUMÉ

De manière générale, les impacts de la réforme des retraites peut être synthétisée de la façon suivante :

- **Des impacts techniques :**

Risques	Degré d'impact	Commentaires
Incapacité	★ ★ ★ ☆ ☆	Risque de dégradation de la sinistralité Revue du provisionnement
Invalidité	★ ☆ ☆ ☆ ☆	Impact limité puisque l'âge de départ à 62 ans est maintenu pour les invalides
Décès (capitaux, rentes)	★ ★ ★ ☆ ☆	Risque de dégradation de la sinistralité
Retraite	★ ★ ☆ ☆ ☆	Impact limité sur le résultat. Impact plus important sur l'activité.
Santé	★ ★ ☆ ☆ ☆	Impact potentiel, nécessite de réaliser un suivi technique plus fin

- **Mais également des impacts sur l'activité :**

La mise en place de la réforme des retraites nécessitera un suivi technique et de nouveaux calculs, notamment pour le recalcul des provisions.

Les équipes en lien avec les clients (commerciaux, rédaction des contrats) verront également leur activité impactée par la réforme.